

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°14/2023

Séance du 27 juin 2023 à 19H00

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation :
20 juin 2023

Date de la séance :
27 juin 2023

**Les membres en exercice
sont : 35
Quorum : 19
Membres présents : 20
Membres représentés : 3
(Pouvoirs)
Total votants : 23**

L'an deux mil Vingt-trois, le 27 juin, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD**

Présents : Mme DUTARTRE

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE MARNE ET
GONDOIRE**

Présents : M. BRUNET (Suppléant de Mme DUPRE), M. CHAPOTELLE (Suppléant de M. SALVAGGIO), M. COLAISSEAU, M. DA SILVA, M. DIREZ (Suppléant de M. LE RUDULIER) M. KOLOPP, Mme PETITOT, M. POTTIER, M. PUCINELLI (Suppléant de Mme TORTRAT), M. ROPTIN (Suppléant de M. AUVRELE), M. SITHISAK, M. VOURIOT

**VAL D'EUROPE
AGGLOMERATION**

Présents : M. AFFRE, M. ARNAUD, M. CHARPENTIER, M. CHEVALIER D., M. PITARI (Suppléant de Mme GALLET), M. GARROUSTE, M. POUPART,

EXCUSES

M. AUVRELE, Mme BONNOT, Mme BOUARABA, Mme CAPDEVILA, M. CHEVALIER L., Mme CHEVALLIER, M. DJIGO, Mme DUPRE, M. GAILLARD, Mme GALLET, Mme GBIORCZYK, Mme GENDRE, M. JAHIER, M. JOUDRAIN, M. LE RUDULIER, M. MARSAUD, M. MASSON, M. SALVAGGIO, M. SIMON, M. TAUPIN-GARDIN, Mme TORTRAT

Pouvoirs :

Pouvoir de Monsieur GAILLARD à Monsieur VOURIOT
Pouvoir de Madame GBIORCZYK à Monsieur ARNAUD
Pouvoir de Monsieur MARSAUD à Monsieur POUPART

OBJET : ACCUEIL D'UN NOUVEAU REPRESENTANT TITULAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL D'EUROPE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES DES MOBILITES URBAINES (SIEMU) MARNE-LA-VALLÉE

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat et notamment son article 5,

Vu la délibération n°23-03-02 de la Communauté d'Agglomération de Val d'Europe désignant un délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée,

Entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

DIT que le Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée accueille :

- Monsieur Dominique FOURNIER en tant que délégué titulaire en remplacement de M. Christian DUTREY, délégué titulaire sortant,

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Sinclair VOURIOT

